

Urbanissimo - Avril 2006

Réforme de la TP : de forts impacts à attendre pour les communautés à TPU

L'Association des Maires de Grandes Villes de France, en collaboration avec le Groupe Caisse d'Epargne a rendu publique une étude sur l'impact de la réforme de la taxe professionnelle pour les groupements membres de l'Association. Cette première série d'études s'attache à simuler le montant du ticket modérateur que les groupements devraient verser à partir de l'année 2007. Les simulations présentées montrent le poids potentiellement significatif et croissant du ticket modérateur pour les groupements à taxe professionnelle unique.

A titre d'exemple, en cas de hausse modérée des taux (+2% en moyenne annuelle) et d'augmentation moyenne annuelle des bases de +5%, les groupements étudiés devraient s'acquitter en 2007 d'un ticket modérateur total de 95 millions d'euros, soit une moyenne de 2,3 M€ par groupement.

Baisse sensible de la pression fiscalité dans les grandes villes

L'Association des Maires de Grandes Villes a aussi rendu publics les taux votés en 2006 par ses 93 membres, suite à un travail d'analyse et de collecte des taux par ses soins. L'année 2006 marque une baisse des taux de la fiscalité locale dans les grandes villes et leurs groupements.

Cette baisse des taux intervient malgré un contexte défavorable marqué par trois phénomènes :

- 1- Un désengagement financier des concours de l'Etat aux grandes villes ;
- 2- Une perte de base de taxe professionnelle pour certains groupements très dépendants de la présence de certains établissements ;
- 3- Une poursuite de programmes d'investissement ambitieux dans les grandes villes et leurs groupements (+12% de dépenses d'investissement sur les deux dernières années).

3. ENVIRONNEMENT

La conjugaison de l'environnement et la promotion immobilière commence à apparaître. Un exemple : le 1^{er} programme immobilier environnemental en Bourgogne qui tente de montrer que « la campagne reprend des couleurs grâce à l'arrivée de citoyens en quête de bien-être. Fuir les tensions urbaines et renouer avec la nature figurent désormais parmi leurs principales aspirations. »

Selon l'investisseur du projet «Le Hameau du Golf», nouveau programme immobilier situé dans le Domaine du Grand Bois en Bourgogne, cette démarche répond aux exigences des rurbains et de tous ceux qui recherchent une résidence secondaire : des maisons avec services et équipements de standing, d'un excellent rapport qualité/prix et aux charges très étudiées. Il faut séduire sans aucun doute les golfeurs, les passionnés de FI et du circuit de Magny-Cours, les amoureux de sport et de randonnées. Le Hameau du Golf, soixante maisons individuelles très nature, dessiné par John Lampros, réunit 4 types de maisons écologiques construites selon les normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Matériaux de construction naturels et de qualité, chaudière Bio masse réduisant la consommation d'énergie de 60 %, station d'épuration biologique, tout a été pensé dans le respect de l'homme et de la nature.

Sur un terrain de 950 à 1900 m² avec garage, chaque maison est livrée avec parquet, cuisine équipée, cheminée, une salle de bain et un dressing pour chaque chambre.

Conçu pour apporter un bien-être global à ses habitants, le Hameau du Golf met à leur disposition une pléiade de services et d'infrastructures pour profiter pleinement de chaque moment. Jardinage, ménage, livraison traiteur à domicile, garde d'enfant, transferts gare, connexion Internet... de nombreux services sont indus dans les charges ou proposés en option.

Le Hameau du Golf se situe aux abords d'un parcours de 18 trous et d'un compact de 6 trous avec Club-house signé Mark Adam. Un club équestre, des tennis, un SPA, une ferme pédagogique, un village dans l'esprit d'autrefois avec son marché et tous ses petits commerçants, ce projet est destiné aux personnes actives et sportives, amoureuses de la nature et très soucieuses de leur confort. Il était une fois... le Domaine du Grand Bois !